

RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE KAMOURASKA

La nature d'une politique culturelle

La politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité; elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.

Le contenu d'une politique culturelle

La politique culturelle doit contenir :

- Ⓢ les grandes orientations qu'entend suivre la municipalité locale ou régionale en regard du développement de la culture et des communications sur son territoire. Ces orientations baliseront sa mission culturelle.
- Ⓢ les objectifs que souhaite se donner la municipalité pour concrétiser chacune des grandes orientations qu'elle aura adoptées. Ces objectifs donnent des directions précises quant aux actions à entreprendre.



Référence : ministère de la Culture et des Communications

Le rôle et les compétences de la MRC

Comme la MRC entend ancrer davantage sa politique culturelle sur ses compétences, il est souhaitable d'avoir un aperçu de celles-ci. Une MRC exerce différentes compétences, certaines obligatoires et d'autres facultatives. À titre d'exemple d'une compétence obligatoire, une MRC se doit d'avoir un schéma d'aménagement en vigueur, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce schéma doit spécifier les territoires d'intérêt historique, culturel et patrimonial ainsi que les orientations d'aménagement en matière de culture, d'histoire et de patrimoine. Il doit aussi contenir un énoncé de vision stratégique de développement.



Parmi les compétences facultatives, la MRC peut, par exemple, prendre des mesures pour favoriser le développement sur son territoire, en vertu de la Loi sur les compétences municipales. Elle peut mettre en place des programmes de subvention et fournir de l'aide technique aux organismes et entreprises.

La MRC peut aussi mettre en place différents services à la demande des membres du conseil. C'est dans ce contexte qu'elle :

- Ⓢ soutient les municipalités pour l'adoption et le suivi de règlements de protection et la mise en œuvre de la politique culturelle;
- Ⓢ offre du support aux comités consultatifs d'urbanisme, inspecteurs et propriétaires de biens patrimoniaux pour leurs projets de restauration;
- Ⓢ assure la coordination du Plan stratégique du Kamouraska 2015-2020 dont la Table Culture;
- Ⓢ fournit les outils efficaces pour le développement des municipalités et le soutien aux intervenants culturels;
- Ⓢ favorise le rayonnement de la culture.

Afin de soutenir le développement culturel, la MRC a aussi :

- Ⓢ signé plusieurs ententes de développement culturel avec le ministère; ce qui a permis d'initier divers projets et de mettre en place des programmes de subvention spécifiques pour le milieu culturel;
- Ⓢ désigné des organismes à caractère supralocal ce qui leur permet de déposer des demandes dans certains programmes (issus de l'Entente de développement culturel et du fonds de développement territorial);
- Ⓢ réservé une enveloppe spécifique du Fonds de développement des municipalités (FDMK), il s'agit du seul domaine d'activité, autre que municipal, financé par ce fonds;
- Ⓢ rendu disponible pour les organismes culturels tous les leviers en entrepreneuriat.
- Ⓢ mis en place pendant quelques années une enveloppe d'aide financière pour les artistes et les artisans.

Le rôle de chacun

- Ⓢ MRC : Mise en commun de services et décisions régionales, aménagement, urbanisme, plans relatifs au territoire, territoire d'intérêt, équipements supralocaux, fonds de développement, programmes de rénovation...
- Ⓢ Municipalités : Offre de loisirs à la population, soutenir les intervenants culturels de leur milieu et participer au développement, protection et mise en valeur du patrimoine.
- Ⓢ Intervenants culturels : Entretenir une vie culturelle dynamique par leur travail de création et de diffusion, susciter des rencontres avec la population et ainsi développer de nouveaux publics, collaborer avec les élus et la population au développement culturel, participer aux Tables de concertation.

La démarche de révision

Pour procéder à la révision de sa politique culturelle, la MRC a d'abord mis en place un comité de travail formé d'élus et de représentants du milieu culturel. Ce comité s'est réuni à quelques reprises afin d'évaluer les changements et le chemin parcouru. Ceci l'a amené à identifier les nouvelles problématiques et de nouvelles priorités. Des personnes clés ont été consultées afin de valider les constats, tout comme la Table culture. Par la suite, une consultation élargie est prévue. En plus de valider les constats et les priorités et de les bonifier au besoin, cette consultation permettra de récolter des pistes d'action.

Le document de consultation comprend trois sections : **1-Le chemin parcouru par rapport aux problématiques de 2005**; **2-Les problématiques actuelles**; **3- Les nouvelles priorités**. À la fin de chaque section, un espace est réservé pour vos commentaires.



1- LE CHEMIN PARCOURU PAR RAPPORT AUX PROBLÉMATIQUES DE 2005

Dans cette section, nous présentons un bilan sommaire de ce qui s'est fait depuis les 15 dernières années en lien avec la politique culturelle et les six problématiques établies en 2005.

a) Financement et rayonnement des organismes culturels

☀ Le financement des organismes reste précaire et demeure une clé de voûte pour la plupart d'entre eux. Dans les dernières années, ils ont été encouragés à se déployer et à s'ancrent davantage au territoire, à créer de nouveaux partenariats avec le milieu et notamment avec les municipalités. Ainsi, de nouvelles activités ont émergé dont la musicothérapie, des événements musicaux à grand déploiement, des tournées de spectacles pour jeune public et des expositions photographiques extérieures.



☀ La précarité financière et le contexte organisationnel des institutions muséales du territoire ont débouché sur une tentative de partager des ressources spécialisées entre elles.

☀ Les activités destinées au jeune public ainsi que celles associées à l'art actuel se sont développées et apparaissent comme des créneaux porteurs.

b) Reconnaissance des artistes, soutien technique et lieux de rencontre

☀ Initiées par les artistes et artisans avec les acteurs du territoire, plusieurs actions ont permis de leur donner une visibilité et d'accroître leur reconnaissance tels qu'un répertoire culturel Internet, deux portfolios et des campagnes d'achat de Noël.



☀ La participation marquée du milieu lors d'événements telles les rencontres annuelles des intervenants culturels, les Journées de la Culture, les activités de lancement des organismes culturels et les activités bénéfiques contribue à une meilleure reconnaissance des artistes et des intervenants culturels.

☀ Le Fonds culturel de la MRC destiné aux artistes et artisans leur a permis de cheminer dans leur carrière et de mettre en place plusieurs projets pilotes novateurs.

☀ Les productions des artistes et des artisans sont de plus en plus disponibles dans les boutiques, les ateliers, les musées et les marchés de Noël.

☀ Quelques initiatives de regroupement d'artistes ont vu le jour et certaines sont toujours en place aujourd'hui.

c) Concertation et animation dans le milieu

- ☀ La mise en place en 2007 d'une Table Culture dans le cadre du *Plan stratégique du Kamouraska 2009-2014*, distincte du secteur touristique, la tenue annuelle de rencontres des intervenants culturels et des Journées de la Culture avec un thème commun et ancré au territoire ont contribué à l'animation et la concertation du milieu culturel.
- ☀ Les programmes de financement mis en place au Kamouraska et au Bas-Saint-Laurent ont permis aux artistes et organismes de réaliser une multitude de projets et d'animer le milieu.



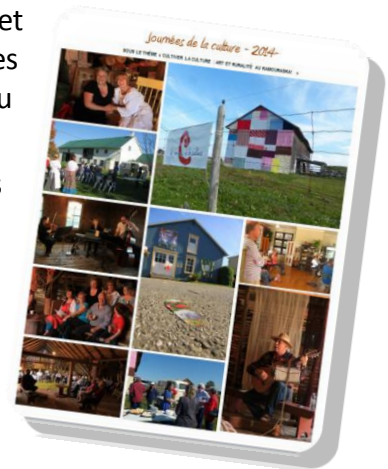
d) Circulation de l'information, outils culturels et présence dans les médias

- ☀ Plusieurs outils d'information ont été mis en place depuis 2005 dont un agenda culturel dans *Le Placoteux*, des programmations estivales, une infolettre et récemment un calendrier Quoi faire au Kamouraska.
- ☀ Avec l'avènement des réseaux sociaux, tous les intervenants culturels utilisent abondamment ces plateformes comme Facebook pour faire connaître leur travail et leurs activités devenant ainsi un outil de diffusion majeur.
- ☀ Les médias locaux sont plus ouverts à la programmation culturelle, comme par exemple TVCK qui tient des chroniques et des émissions sur la culture.
- ☀ On dénote la présence d'organismes professionnels en promotion et relations de presse.



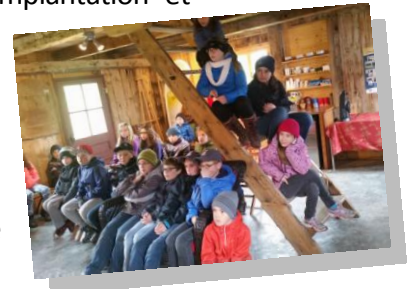
e) Sensibilisation à la culture et intervention des municipalités

- ☀ Les municipalités s'impliquent davantage techniquement et financièrement en culture en soutenant l'organisation de spectacles estivaux, de sentiers culturels, l'interprétation de sites paysagers et du patrimoine, les travaux d'embellissement et l'installation d'art public.
- ☀ L'entièreté des plans de développement locaux des municipalités comprennent maintenant un volet sur la culture.
- ☀ Les activités tendent à sortir des murs des organismes culturels, à investir des lieux non culturels et ainsi à s'approcher du public.
- ☀ On dénote l'émergence de l'intérêt pour le patrimoine immatériel et les savoir-faire traditionnels.
- ☀ La disparition des options Théâtre et arts plastiques au Cégep de La Pocatière demeure une perte pour l'animation du milieu et la formation auprès des jeunes.



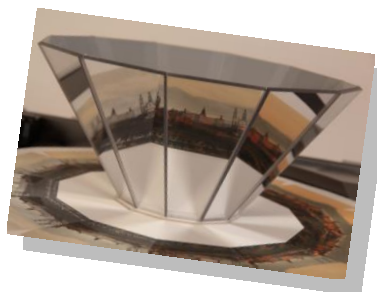
f) Interventions en patrimoine et paysage

- ☀ Plusieurs règlements de protection sont en place (5 plans d'implantation et d'intégration architecturale et plus de 20 citations et sites du patrimoine), du soutien technique est offert aux inspecteurs municipaux et aux Comités consultatifs d'urbanisme et des formations ont été offertes. Plusieurs initiatives originales et outils de sensibilisation ont été mis en place au fil du temps dont un programme de restauration des petits patrimoines, un guide d'embellissement ainsi que plusieurs projets pilotes en paysage.
- ☀ Le patrimoine culturel et le paysage insufflent un renouveau dans certains projets régionaux alors qu'on les intègre dans le programme d'apprentissage des élèves du primaire et dans des activités d'interprétation et des parcours guidés.
- ☀ Plusieurs activités et forums de concertation se sont tenus dans le domaine du patrimoine religieux en plus d'un Guide d'intervention qui a été réalisé.



2- LES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

- ✿ Outre l'été, l'offre de loisirs culturels demeure limitée. Une approche globale concertée en plus de la mise en place de moyens de diffusion adaptés à toutes les clientèles apparaissent souhaitables.
- ✿ Les initiatives en matière de patrimoine sont nombreuses, mais ce secteur névralgique ne fait pas l'objet d'un développement structuré à l'échelle du territoire.
- ✿ Les organismes culturels continuent de vivre une précarité financière importante pour plusieurs raisons (ex. : coupure de programmes, perte d'accréditation, non-reconnaissance des gouvernements, etc.) et les ressources humaines nécessaires à les soutenir et les animer sont insuffisantes.
- ✿ On assiste à un dynamisme dans le domaine de l'art actuel et des organismes affiliés. Cependant, ces entreprises sont dans une situation précaire les incitant à renouveler leurs façons de faire pour poursuivre l'animation dans le milieu.
- ✿ Certains événements touristiques phares reposant sur la culture connaissent de plus en plus de succès, mais doivent faire l'objet d'un développement structuré pour assurer leur viabilité.
- ✿ La participation à certaines activités culturelles est faible et nécessite une analyse plus précise des besoins des citoyens.
- ✿ Le patrimoine immatériel et la transmission des savoir-faire traditionnels sont peu documentés et font rarement l'objet de projets structurants.
- ✿ La muséologie occupe une place importante au Kamouraska et fait face à des défis de consolidation.
- ✿ L'accompagnement technique auprès des artistes et des artisans représente un besoin à combler.
- ✿ Les bibliothèques sont en transformation et les modalités d'utilisation sont appelées à être revues.



3- LES PRIORITÉS D'INTERVENTION

1^{er} champ : Participation citoyenne et environnement favorable

- ✿ Encourager une offre de services culturels intermunicipale pour différentes clientèles et dans des lieux variés.
- ✿ Appuyer le créneau du jeune public et les initiatives en matière de culture avec le monde de l'éducation.
- ✿ Encourager la participation des citoyens aux activités culturelles dans le cadre d'une vision régionale.
- ✿ Favoriser l'intégration des arts et de la culture dans les espaces publics.
- ✿ Soutenir les initiatives citoyennes pour dynamiser le milieu.



2^e champ : Développement culturel

- ✿ Soutenir le développement des organismes culturels et de la culture entrepreneuriale.
- ✿ Participer à la consolidation des événements phares en matière de tourisme et de culture.
- ✿ Favoriser le développement du tourisme culturel en lien avec des créneaux porteurs, tels qu'en ce moment la généalogie, l'agroalimentaire et les arts.
- ✿ Faciliter la mise en place de conditions pour la formation et l'accompagnement des artistes, artisans, organismes et intervenants culturels.
- ✿ Maintenir les partenariats entre les intervenants culturels et renforcer les liens de ceux-ci avec le milieu des affaires, de l'éducation et communautaire.
- ✿ Positionner la culture dans les stratégies d'attractivité du Kamouraska.



3^e champ : Patrimoine et paysage

- ✿ Structurer les interventions en patrimoine et paysage.
- ✿ Favoriser la conservation des bâtiments patrimoniaux.
- ✿ Soutenir la réutilisation des églises, des chapelles et des petits patrimoines dont les dépendances agricoles.
- ✿ Protéger et mettre en valeur les paysages.
- ✿ Favoriser la conservation et la transmission des savoir-faire traditionnels et du patrimoine immatériel et leur réactualisation.
- ✿ Impliquer la population et les diverses instances dans la protection du patrimoine.

